

Le Pézillanais

Mot du Maire

Chères Pézillanaises, chers Pézillanais,

Merci d'avoir répondu par votre présence à notre réunion de présentation des **délégués de quartier**.

Nous avons souhaité vous donner la parole et nous vous remercions de vous être proposés pour cette toute nouvelle mission. Vous serez le lien entre les élus et la population.

Mieux se connaître pour mieux communiquer, mais surtout créer du lien entre les habitants et les élus : telle est l'ambition de cette démarche. Bienvenue à tous les nouveaux délégués de quartier ! Vous serez conviés à une première réunion le 2 juin prochain.

Dans cette même volonté d'améliorer le quotidien des habitants, la municipalité poursuit également son engagement en faveur de l'accès aux soins. Lors du mandat précédent, nous avons déjà travaillé à l'**arrivée d'un médecin généraliste** sur la commune, avec le concours de la société Graal Santé.

Nous n'avions pas souhaité faire de ce dossier un argument de campagne électorale. En revanche, dès le premier conseil municipal, j'ai souhaité présenter notre projet, qui représente certes un coût important pour les finances communales ; projet qui a été adopté à l'unanimité. J'ai ensuite **signé le contrat avec Graal Santé** afin de lancer concrètement les démarches et les premiers entretiens.

Cette société locale a pour mission de rechercher, d'accompagner et de faciliter l'installation d'un médecin généraliste dans le cabinet médical actuellement disponible sur la commune.

Ce contrat représente une véritable garantie pour favoriser l'arrivée d'un médecin dans les prochains mois. Je sais combien cette attente est importante pour de nombreux habitants et nous souhaitons mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires afin d'assurer une installation pérenne et durable.

Parce que la qualité de vie passe aussi par des moments de partage et de convivialité, notre **saison estivale** s'annonce riche en animations !

Le numéro 2 du « Pézillanais » est accompagné du livret des « **Nits de la Cellerà** ». Je vous laisse feuilleter ce programme et découvrir les soirées d'été pensées pour tous les goûts et toutes les générations. La soirée d'inauguration du 19 juin marquera l'ouverture de la Fête de la Musique. Alors, en bigatanes ou en baskets, n'hésitez pas à participer !

Parmi les rendez-vous marquants de cet été, un événement particulièrement symbolique fera son retour : **la course en hommage à Bruno Collard**, organisée par son frère Arnaud. Elle aura lieu le 13 juillet. Les inscriptions sont ouvertes pour participer à la course, mais également pour être bénévole. Une belle façon de lui rendre hommage.

Avant de vous laisser à votre lecture, je vous invite à vous abonner à la page Facebook officielle de la Mairie de Pézilla-la-Rivière afin de suivre les événements de notre commune, ainsi qu'à télécharger l'**application gratuite Panneau Pocket** pour recevoir les informations utiles et essentielles.



A bientôt, Nathalie Fiqué,
Maire



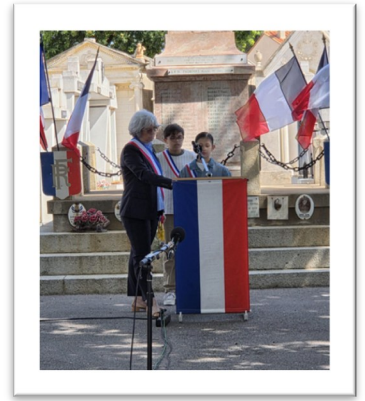
Pézilla la Rivière

Retour sur la Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie du 8 mai a réuni de **nombreux habitants** autour du devoir de mémoire et des valeurs de paix et de liberté.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ont participé avec émotion en lisant un **poème sur la Paix**. La **chorale des écoles** a également marqué la cérémonie avec l'interprétation émouvante de la Marseillaise et de la chanson « Popcorn salé ».

La matinée s'est conclue au centre culturel autour d'un vin d'honneur, dans un esprit de partage et de fraternité.



Remise de récompenses

Le 14 juillet prochain, la Municipalité **récompensera les personnes s'étant distinguées** par tout acte méritant qu'il soit culturel, sportif, civique...

Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne de votre entourage, veuillez vous inscrire ou le **signaler au secrétariat** de la mairie avant le 26 juin prochain.

Ostensoir dit des « Saintes-Hosties »

L'**ostensoir des « Saintes-Hosties »** est en cours de **rénovation** par les services du Département des P.O. Ce dernier avec la DRAC et la Région prennent en charge le coût cette restauration. Une opération délicate qui redonnera une nouvelle jeunesse à cet objet précieux.

Survols de drones sur la commune

Opérations ENEDIS

Dans le cadre de l'entretien de son réseau électrique, ENEDIS a mandaté la société DRONE VOLT pour réaliser des opérations de contrôle de la végétation (élagage) à proximité des lignes hautes tensions.

- Ces opérations auront lieu sur notre commune entre le 01/06/26 et le 12/06/26.
 - Les pilotes seront clairement identifiables et pourront répondre à vos éventuelles questions sur place.
 - Merci de **ne pas vous attouper au niveau des opérations**, ni de vous positionner sous le drone
- Merci de votre compréhension et de votre vigilance !



RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

Travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV BAIXAS - ILLE /TET 1 Portée(s) : 17 - 20

Ces travaux sont entrepris sur le territoire de la commune de :
PÉZILLA-LA-RIVIÈRE depuis le 22 avril et jusqu'au 15/08/2026

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux LANGUEDOC-ROUSSILLON, à l'entreprise :

Travaux et Environnement - La Bastide Blanche - 04 190 LES MEES

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR LANGUEDOC-ROUSSILLON 20 bis Avenue de Badones Prolongée 34500 BEZIERS
RTE (rte-cm-tou-gmr-laro-environnement@rte-france.com)

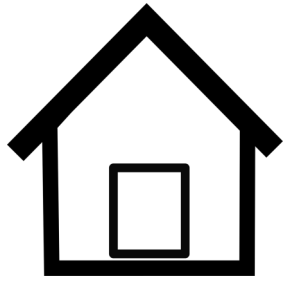


Budget — Commune

Budget Primitif 2026 - Commune (montants en €, en TTC)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	4 170 633		4 170 633
Charges à caractère général	1 106 200	Remboursements personnel	16 000
Frais de personnel	2 060 000	Produits des services, du domaine, ventes diverses	496 287
Prélèvement non atteinte nombre log sociaux	35 200	Impôts et taxes : Fiscalité locale	1 804 721
Charges diverses de gestion courante	148 069	" : Fiscalité reversée	840 510
Subventions	88 065	Dotations, participations	862 854
Charges Financières	57 278	Produits de gestion courante	121 000
Charges spécifiques : provisions	1 982	Neutralisation amortissements (comptes 20)	29 261
Dotations aux amortissements	173 839		
Autofinancement prévisionnel (virement section investissement)	500 000		
INVESTISSEMENT	3 930 811		3 930 811
Reprise résultat d'investissement ex 2025	435 767	Affectation du résultat de fonctionn. ex 2025	616 665
Remboursement emprunts en capital (dette à long terme)	255 360	Autofinancement prévisionnel 2026	500 000
Solde prêt relais TVA ex 2024 (2 ans)	220 000	Cessions	20 000
Remboursem. portages fonciers EPFL PM (capital)	76 905	Amortissements	173 839
Etudes / Subventions façades / Amortissements	98 711	Fonds de compensation TVA	362 962
Acquisitions (dont balayeuse voirie) / Aménagements div (comptes 21)	535 275	Taxe d'aménagement	100 000
Travaux : Centre d'interprétation des celleres	1 387 410	Attribution de compensation d'investissement Ecoparc	196 926
Plan lumière : 264 000 € / Soldes travaux salle polyvalente 82 000 €	346 000	Subventions/Dotations /Fonds de concours Perp Méd	1 160 419
Voirie : 382 000 € (dont 180 000 € suite intempéries)	382 000	Emprunt	800 000
Divers : dont démolition 18 rue Pau berga 90 000 /Façades bât 40 000	193 383		
Aire de pique-nique : 38 383 / /Toilettes publ : 25 000			

Propriétaires *Pensez à signaler les changements d'occupation de vos biens immobiliers*



Depuis le 1er janvier 2023, les propriétaires de logements et de dépendances (cave, garage, parking, etc.), doivent déclarer la situation d'occupation ainsi que les changements d'occupation de leurs biens sur le site impots.gouv.fr, qu'ils soient occupants ou bailleurs. Si aucun changement n'est intervenu depuis votre dernière déclaration, vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Pourquoi déclarer la situation d'occupation de mes logements ?

Cette déclaration permet à l'Etat de savoir si vous occupez ce bien, s'il est vacant ou, s'il est loué, de connaître l'identité des personnes qui figurent sur le bail de location. L'objectif est de déterminer si le local doit être exonéré de taxe d'habitation car c'est votre résidence principale ou la résidence principale de la personne à qui vous le louez, ou imposé à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou à la taxe sur les logements vacants.

Quand déclarer la situation d'occupation de mes logements ?

Si un changement est intervenu entre le 2 janvier 2025 et le 1er janvier 2026 inclus, vous devez le déclarer avant le 30 juin 2026 depuis le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** », accessible dans votre [espace professionnel](#) sur impots.gouv.fr, préalablement créé et activé.

En cas d'absence de déclaration, ou d'inexactitude des informations déclarées, une amende de 150 € par local est prévue par le législateur (article 1770 *terdecies* du code général des impôts).

Quelles informations déclarer ?

Il peut s'agir :

- d'un nouveau local que vous occupez ;
- d'un local devenu vacant, ce qui implique que le logement ne soit pas meublé et reste inoccupé tout au long de l'année ;
- d'un logement loué soit de manière saisonnière, soit à l'année. Pour les locations de longue durée, vous devez indiquer l'identité des titulaires des baux lorsqu'ils ont changé au cours de l'année 2025.

Lorsque des locaux annexes (parking, garage, cave, piscine, etc...) dépendent de votre logement, ils doivent être déclarés à l'appui de la même déclaration d'occupation et en même temps.

Les données d'occupation connues de l'administration fiscale sont préremplies et peuvent être modifiées dans le formulaire de déclaration en ligne disponible dans votre espace professionnel sur le site impots.gouv.fr, rubrique « Biens immobiliers ».

Vous ne trouvez pas la réponse à votre situation ?

- au 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, pour une aide à la déclaration ;

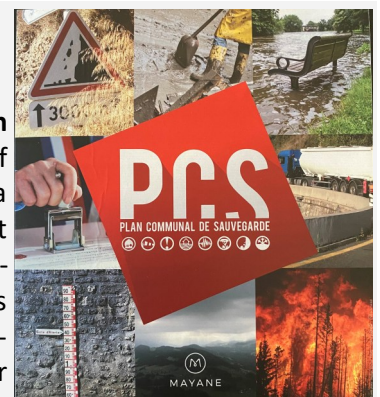
- au 0 809 400 210 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h à 18h, pour toute question d'ordre technique lors de votre démarche en ligne.

Mairie

Plan Communal de Sauvegarde



La Commune a récemment **mis à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, un dispositif essentiel permettant d'organiser les secours et la protection de la population en cas d'évènement majeur : intempéries, canicule, catastrophes naturelles... cette nouvelle version renforce les moyens d'alerte, la coordination des acteurs locaux et les actions de prévention afin d'assurer une réponse rapide et efficace face aux situations d'urgence. Par cette démarche, la municipalité affirme sa **volonté de garantir au mieux la sécurité et l'information de tous les habitants**. Ce dispositif doit permettre de pouvoir venir en aide rapidement aux personnes **les plus vulnérables**.



IMPORTANT : C'est pourquoi, comme chaque année, nous vous invitons à remplir le document que vous trouverez dans ce bulletin . Sans ces informations, il nous sera impossible de vous contacter.

Plan Communal de Sauvegarde / RISQUES MAJEURS

Dans le cadre d'un nouveau **recensement des personnes vulnérables** en cas de pandémie, de canicule, d'inondations, de vents violents, de neige, la municipalité vous demande de remplir ce document.

En cas d'évènements exceptionnels, ce registre nous permettra de secourir rapidement les personnes les plus vulnérables.

Seules les personnes correspondant aux critères de vulnérabilité énumérées ci-dessous seront enregistrées.

Personnes vulnérables :

Âgées, seules, isolées, mobilité réduite, problèmes de santé importants

Madame, Monsieur

Âge : Mme / M.

Adresse :

Téléphone/portable.....

Mail :

Noms, téléphone d'un contact famille, voisins... :

Avez-vous des difficultés à vous déplacer (cannes, fauteuil roulant...) ?

Problèmes de santé importants :

Mme

M.

Avez-vous un service d'aide à domicile ?

Si oui, nom et téléphone :

Avez-vous un étage accessible (en cas d'inondation par exemple) ? **OUI / NON**

Avez-vous une climatisation ?... **OUI / NON** (si non, autre système de rafraîchissement)

Souhaitez-vous être contacté en cas de canicule ?**OUI / NON**

Autorisez-vous la Municipalité à transmettre vos coordonnées au service de la Préfecture ? ...**OUI / NON**

Dans le cas où vous changeriez de coordonnées ou de situation, veuillez-nous en informer.

Cas particulier : HABITATIONS ISOLÉES (personnes non vulnérables)

Madame, Monsieur

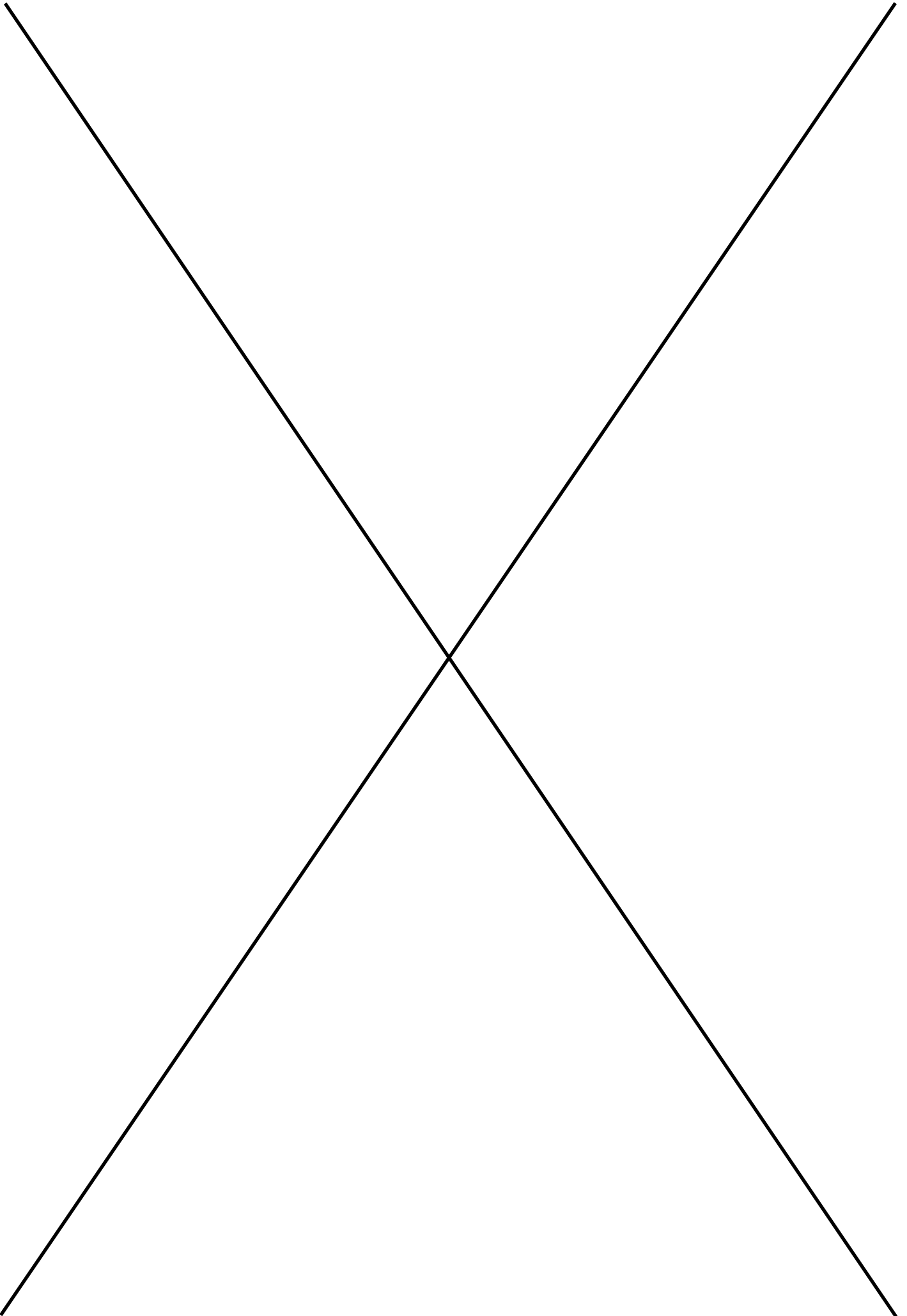
Âge : Mme / M.

Adresse :

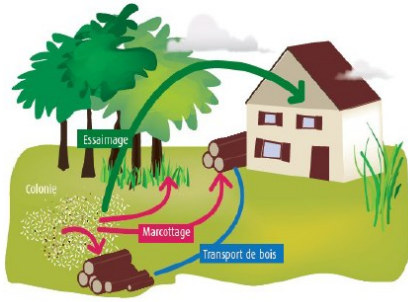
Tél :

Mail :

Avez-vous un étage accessible (en cas d'inondation par exemple) ?..... **OUI / NON**



Termites



La municipalité a eu connaissance de la présence de termites dans un logement de la commune.

Ces insectes qui se nourrissent de bois, peuvent occasionner des dégâts importants dans les bâtiments. Ils se propagent par marcottage, essaimage des colonies ou par le transport de bois. En Occitanie, tous les départements (sauf la Lozère) sont concernés par un arrêté préfectoral portant délimitation des zones contaminées.

Aussi, nous invitons la population à vérifier leur habitation. En cas de présence de ces insectes dans le logement, l'occupant ou le propriétaire sont tenus de

déclarer la présence de termites à la mairie (par courrier recommandé avec AR ou déposé en mairie contre récépissé) dans le mois suivant les constatations (formulaire de déclaration de la présence de termites dans un immeuble). **Une attestation de traitement /éradication devra être fournie dans les 6 mois.**

Quelques conseils pratiques :

- Ne pas stocker de bois, cartons... à proximité immédiate du bâtiment
- Surveiller régulièrement les matériaux en bois
- En cas d'infestation, faire appel à un professionnel spécialisé ; il existe des certifications CTB-A+ ou CTP-P+ (utilisation de produits de traitement garantissant le respect d'exigences environnementales).

Les nouveaux propriétaires de logements (plus ou moins anciens) sont invités à vérifier l'état parasitaire relatif aux termites, annexé à l'acte de vente.

Pour rappel, le non-respect de la réglementation peut aboutir à des sanctions pénales et/ou financières.



Nouveau Container

Un nouveau container dédié **aux grands cartons** a été installé afin de faciliter le tri et garder les espaces plus propres et organisés.

Merci de :

- Ne pas laisser de cartons au sol autour du container
- Bien plier les cartons avant de les déposer
- Déposer uniquement les grands cartons propres

Cet équipement permet d'optimiser le recyclage et de maintenir un environnement plus agréable pour tous.

Sur le parking de la Mairie



DES PROPOSITIONS AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

Lors du conseil municipal du 14 avril 2026, nous avons proposé l'installation de chalets de Noël afin de renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre village pendant les fêtes de fin d'année. Dans la continuité de cette proposition, nous avons transmis le 12 mai dernier, par l'intermédiaire de Patrick Cala, un dossier accompagné de devis chiffrés permettant d'évaluer concrètement le coût de l'installation de six chalets dont quatre qui seront soumis à candidature pour de la restauration. Cette démarche avait pour objectif d'apporter des éléments précis et réalistes à la réflexion municipale. Il appartient désormais à la majorité d'en apprécier l'opportunité.

Le 27 avril dernier, nous avons demandé en conseil municipal, par la voix de Xavier Roca, la pose d'une plaque commémorative à l'occasion des dix ans de la disparition tragique de l'adjudant Bruno Collard. Cette initiative, qui figurait parmi les engagements portés par la liste Proximité durant la campagne municipale, a été acceptée par les élus de la majorité.

Nous saluons cette décision prise dans un esprit de dignité, de respect et de mémoire autour de la figure de Bruno Collard, dont le souvenir demeure profondément présent dans notre commune.

Fidèlement à vous,
Les élus minoritaires.

Course Bruno COLLARD

N'hésitez pas à vous inscrire :

<https://www.centre-pyrenees-rail.com/bruno-collard>

Une partie des bénéfices sera reversée à l'Œuvre Des Pupilles (ODP) Sapeurs -Pompiers de France.



La Poste - Mesures estivales 2026 - Adaptation des horaires du bureau de poste sur Pézilla.

Le bureau de poste sera **fermé du 6 au 25 juillet 2026** en raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale.

Durant cette période, les services postaux resteront également accessibles à proximité de la commune :



La poste Le Soler—Place de la République

Ouverte les lundis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Les mardis de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Les mercredis et samedis de 9h à 12h

Les services de La Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr

Don du sang - lundi 22 juin

Nous vous donnons RDV à Pézilla la Rivière, **de 15h à 19h30** au centre culturel.

Avec ou sans RDV nous avons besoin de vous :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/162128/sang?ville=p%C3%A9zilla-la-rivi%C3%A8re>

BON A SAVOIR :

- Avoir entre 18 et 70 ans, peser +50kg
- Ne jamais avoir été transfusé
- Être en forme 😊
- Manger et s'hydrater avant le don
- Durée : 1H dont 10min pour le don de sang
- Se présenter avec un document d'identité
- Votre don permettra de soigner 3 patients différents dans les prochains jours



Retrouvez toutes les infos sur le don de sang ici :

<https://dondesang.efs.sante.fr/don-de-sang>

Changement de propriétaire

« Chez Lolo » Magasin d'alimentation générale
Tél. : 04 68 38 17 06

Vente de glaces et de produits congelés, vente de CBD, relais colis et prochainement, nouveaux produits et livraison à domicile.

- Chez.lolopezilla@gmail.com
- Instagram : [chez-lolo-pezilla](#)
- Facebook : [Matthieu Bazille](#)



Horaires d'ouverture :

le lundi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h

et du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h

Etat Civil

Ils se sont mariés



Rose-Marie TÈNE et Bruno PROTON

Eugénie HERNANDEZ et Arnaud FARRÉS

Commerçant

Festival folklorique - samedi 6 juin

se déroulera le **1er Festival Primavera** Le Ballet folklorique Joventut va présenter son premier Grand Festival de printemps qui aura lieu le samedi 06 juin. Cette manifestation débutera à **11H par un défilé du Centre culturel à la place du général Foixet** avec les jeunes Dansaires Catalans de Thuir et les jeunes de l'Esbart Joventut de Pézilla-la-Rivière. Durant le défilé, vous pourrez admirer **les géants**, les « **cavallets** » et les « **caps gros** » du Ballet Joventut. Ce défilé sera suivi d'une représentation d'environ 20min place du général Foixet. L'après-midi au Centre Culturel, à **17H, l'Esbart San Vicenti de Barcelone et le Ballet Joventut de Perpinyà** vous présenteront un spectacle de danses folkloriques qui vous fera voyager dans les différentes Comarcas de Catalunya, du Bages et de l'Empurda à Valencia. Toutes ces animations sont gratuites.



Tournoi de la Têt - samedi 6 et dimanche 7 juin

se déroulera la **4^e édition du Tournoi de la Têt**. Cet événement réunira 32 équipes dans les catégories U11 et U13. De nombreuses équipes du département seront présentes pour ce rendez-vous sportif. Le tournoi sera également rythmé par un concours de tirs au but et une tombola. Une **buvette** ainsi qu'un service de restauration seront proposés sur place. Le public est invité à venir nombreux encourager les jeunes footballeurs et partager un moment convivial autour du football.



Concert - Chorale - mardi 9 juin

à 19h au Centre Culturel.
La chorale « **Des Jeunes** » de l'association La Tête et les jambes vous présente son concert « **Le Sens de la Famille** », un moment musical chaleureux et plein d'émotions autour des liens qui nous unissent.



Tournoi de Rugby Péz'In Touch - samedi 13 juin

De 9h à 18h, Pez'In Touch Rugby, **tournoi de rugby à toucher**, mélange de rugby et activités sur la journée avec ambiance festive. **Bal dansant avec DJ** et **diffusion de barrage Top 14** à partir de 20h
Restauration et boisson sur place.



Soirée dansante « Années 80 » - samedi 13 juin

A partir de 19 h au Marché de Gros (Centre Culturel en cas de mauvais temps)
organisée par l'association « **ATICOM** » **Repas sur réservation** au 06 69 63 66 33
À partir de 21 h - Animation avec DJ—**Entrée gratuite**



Gala de fin d'année - samedi 20 juin « Éclats de Ballet »

A 21h à la Halle des Sports organisé par l'association « **La Tête et les Jambes** » - Un voyage du grand répertoire classique aux œuvres néoclassiques, entre grâce, émotion et intensité. Une succession de tableaux où le classique rencontre le moderne dans un même élan de passion et de mouvement. Entrée 8€ gratuit -10ans - Billeterie en ligne - places limitées - Nouveauté: jetons au bar



Bal des Sapeurs - Pompiers du Riberal- samedi 4 juillet

A partir de 19h au **Marché de Gros**- Animation avec DJ
organisé par l'association de « **l'Amicale des Sapeurs-Pompiers** »
Repas sur réservations à partir du 5 juin : 07 77 60 39 85 / 06 12 86 38 74
Permanence à la caserne tout les vendredi à 19h.



Ecole maternelle



La classe de petite section de M. Gosselin de Bénicourt s'est rendue lundi 4 mai à 9h30 au **jardin familial** attribué l'an passé par la mairie.

Les élèves ont pu observer tous les jardins riches en légumes et fleurs et accéder à plusieurs d'entre eux laissés ouverts par les jardiniers.

Une cueillette de fraises a été organisée suivie d'une dégustation. Cette sortie a été fort appréciée par les jeunes élèves pour la reprise scolaire.

2 Matinées « Portes Ouvertes »

Vendredi 19 et 26 juin 2026
de 9h15 à 11h



Visite de l'école, rencontre avec les enseignants et les ATSEMS. Seuls les parents dont les enfants sont inscrits recevront un mail contenant un lien pour s'inscrire à l'une des matinées.

Note du jeune citoyen

Poubelles

Déposer à côté, ce n'est pas jeter !

« Voir des déchets au sol ou à côté des poubelles donne une mauvaise image du village. Pourtant, un petit geste suffit pour garder des rues propres et agréables pour tout le monde. »

Le Point Jeunes

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les inscriptions à l'ALSH pour la période du lundi 6 juillet au 31 juillet 2026 auront lieu du 15 au 22 juin inclus.

Fête de la Jeunesse

Vendredi 12 Juin

La commune de Pézilla-La-Rivière organise, comme chaque année, la traditionnelle Fête de la Jeunesse qui regroupe les enfants des écoles, les enseignants et l'ensemble des services communaux enfance jeunesse. Cette année, la formule a été revue et cette manifestation est programmée non pas sur une journée mais sur une fin d'après-midi, à partir de 18 h dans la cour de l'école élémentaire (centre culturel en cas de mauvais temps).

Au cours de cette manifestation, seront remises les calculettes par Mme le Maire, aux élèves de CM2 qui effectueront leur prochaine rentrée scolaire au collège.

Le périscolaire vous proposera une représentation de danses Hip-Hop et de musiques, que les enfants ont préparée tout au long de l'année.

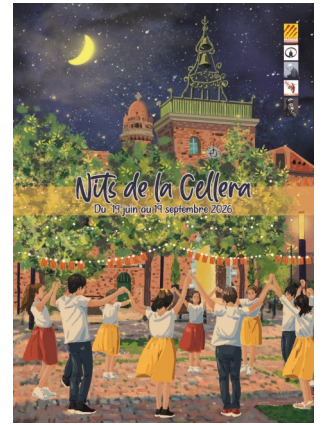
Pour clôturer cet événement, une collation vous sera offerte afin de partager un moment convivial.



A partir de 18H00
Dans la cour de
l'école Élémentaire

Nits de la Cellerà, Feux de la Sant Joan, Musicals del Revelli, Festa Major...

Le festival des « Nits de la Cellerà » qui se déroule dans le cœur du village (Place Foixet et centre piéton) du **19 juin au 19 septembre** porté par la municipalité, la médiathèque « Ramon Llull », l'association « Pau Berga » et l'association « Fêtes et Culture » a pour but de vous faire découvrir des artistes professionnels et amateurs du spectacle vivant (**livret ci-joint**).



Le M²

Le **3 juin** à 18h- **Le Mètre Carré** accueille la restitution de l'atelier d'art thérapie.

Un an d'écriture, de traces déposées, des mots et des sens, confiés au papier. De l'encre, de la peinture, des papiers déchirés.

Atelier animé par **Laura Louves** pour *LES PENSEES FONT DU BRUIT*



le **20 juin**
Club de **lecture jeunesse**

Médiathèque

27 juin – Fête du Livre Vivant

Pour sa 23ème édition, c'est dans le magnifique **Parc Palauda à Thuir** que s'installera la Fête du Livre Vivant, le samedi 27 juin 2026 de 9h à 18h.

Le Parc Palauda à Thuir vous ouvre ses portes pour une journée gratuite et festive autour de la littérature jeunesse.



1er juillet à 18h– **Le Mètre Carré** accueille « Yolande »

A la fois poétique, solaire, et sensible, elle touche avec douceur, profondeur et humour les zones d'ombres d'un monde en crise.

C'est un voyage musical entre cultures et émotions dans une atmosphère sincère et joviale !

3 juillet – Spectacle de la Parent'Aile

Céline Bertault nous présente *Boule de sons*

Spectacle de contes, comptines avec supports de marionnette à gants et en calebasses, suivi d'une découverte et manipulation instrumentale adaptée aux plus jeunes enfants.

Sur inscriptions.

CONTACTEZ L'EQUIPE DE LA MEDIATHEQUE POUR LES HORAIRES ET INSCRIPTIONS



Agenda

05/06

Conférence « Le Canigou - mythes et réalité » donnée par Yves Escape
20h30 au Centre Culturel organisée par l'association « Pau Berga »

06/06

Festival de danses folkloriques

06 et 07 /06

Tournoi de Football au Parc des Sports

09/06

Concert avec la chorale des jeunes à 19h au Centre Culturel

10/06

Conférence « Rome et la Narbonnaise » donnée par Yves Escape
20h30 au Centre Culturel organisée par l'association « Pau Berga »

12/06

Fête de Jeunesse

13/06

Tournoi de rugby « Pez'in Touch » au Parc des Sports

13/06

Soirée dansante « années 80 » repas avec animation DJ au Marché de Gros

14/06

Moment musical avec la Chorale de Thuir « Le chœur de l'Aspre »
18h au Centre Culturel organisé par l'association « Pau Berga »

16/06

« Duo Fiuminale » Chants corses à 20h30 - Église des Saintes-Hosties
Billetterie : Mag Presse 150 N Route nationale - Corneilla-la-Rivière ou sur place dès 19h
ou sur www.fiuminale.com - Tarif unique 16€ organisé par l'association « Pau Berga »

19/06

Inauguration du festival des « Nits de la Cellerà »

20/06

Gala de fin d'année
de l'association « La Tête et les jambes »

22/06

de 15h à 19h30 au Centre Culturel
Don du sang

23/06

Feux de la Saint Jean

04/07

Bal des Pompiers

13/07

Musicals del Revelli

14/07

11h Départ de la Mairie
Défilé - Fête Nationale suivi de la remise
de récompenses

31/07, 1er et 02/08 Festa Major

Note du citoyen

Poubelles sur le trottoir = DANGER

Nous rappelons que les containers poubelles sont à sortir et à rentrer au plus près de la collecte.

Application « Panneau Pocket »

La Mairie vous propose de télécharger gratuitement l'application « Panneau Pocket » sur AppStore ou PlayStore.

Elle permet de vous alerter, de vous prévenir et de vous

informer par des notifications sur votre téléphone portable type smartphone (Alerte météo, travaux sur les réseaux, travaux de voiries, évènements, etc...) et notamment dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Cette application vous permet de rester informé(e) en temps réel des actualités locales et sera utilisée pour diffuser les alertes et les consignes en cas de risques majeurs sur la commune.

Restez connectés, restez informés.

